



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

*Mercredi 30 août 2023*

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

<b>VP - Vice-présidente</b> .....	2
• Organisation de la 13 <sup>e</sup> édition du Festival des arts et de la culture du Pacifique .....	2
<b>MFT - ministre de la Fonction publique, de l'Emploi, du Travail, de la Modernisation de l'Administration et de la Formation professionnelle</b> .....	2
• Déploiement de la plateforme mobilité 'ARAVIHI par la DGRH.....	2
<b>MEF - ministre de l'Economie, du Budget et des Finances</b> .....	3
• Modification de l'arrêté CM du 27 octobre 1997 portant définition du régime des ventes hors taxes.....	3
<b>MEE - ministre de l'Education</b> .....	4
• Subventions aux établissements scolaires.....	4
<b>MSP - ministre de la Santé</b> .....	4
• Subventions aux associations.....	4
<b>MJP - ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance</b> .....	5
• Subvention aux associations .....	5



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- VP -

## **Organisation de la 13<sup>e</sup> édition du Festival des arts et de la culture du Pacifique**

La vice-présidente et ministre de la Culture, de l'Environnement, du Foncier et de l'Artisanat, a fait état au Conseil des ministres des préparatifs de la 13<sup>e</sup> édition du Festival des Arts et de la Culture du Pacifique (Festpac), qui se tiendra à Hawai'i du 6 au 16 juin 2024.

Le Festpac est la plus grande célébration culturelle autochtone d'Océanie. Conçu par la Communauté du Pacifique à la fin des années 1960 pour consolider, voire redécouvrir les arts et les connaissances traditionnels, au moment où les États océaniques essayaient de négocier leur identité dans l'ère postcoloniale, il se déroule tous les 4 ans dans un pays chaque fois différent et à tour de rôle dans l'une des 3 « aires culturelles » du Pacifique (Mélanésie, Micronésie, Polynésie).

La 13<sup>e</sup> édition du Festpac sera placée sous le thème de la protection du milieu marin, ainsi que l'a voulu le pays hôte. La vision choisie par le comité organisateur est libellée comme suit : « *Ho'oulu Lāhui – Regenerating Oceania* ».

Au-delà de toute promotion touristique internationale, le Festival des Arts et de la Culture du Pacifique est d'abord fait par les Océaniens pour les Océaniens. Il promeut l'esprit de partage et le sentiment d'unité des peuples du Pacifique à travers les échanges sur le plan des arts, mais également des idées.

Compte tenu du rayonnement culturel qu'aura cet événement dans la région Pacifique mais également dans le monde, la Polynésie française y enverra une délégation. Dans ce cadre, le ministère de la culture lancera un appel à projet afin de sélectionner une association qui représentera le Pays à Hawai'i.

L'association sera sélectionnée sur la base de critères objectifs qui mettent l'accent sur la représentativité des cinq archipels, la pluridisciplinarité du programme proposé et sur son expérience dans l'organisation de déplacements culturels et artistiques.

- MFT -

## **Déploiement de la plateforme mobilité 'ARAVIHI par la DGRH**

La Polynésie française poursuit la modernisation de ces processus en ressources humaines et lance le 28 septembre 2023 prochain la plateforme mobilité de son outil de gestion de talents 'ARAVIHI.

L'application remplacera le tableau d'identification des postes ouverts à mobilité (TIPOM) accessible sur le site internet de la Direction générale des ressources humaines



(DGRH). Elle vise à promouvoir et encourager davantage la mobilité transversale dans une logique de décloisonnement de l'administration.

Elle va ainsi permettre :

- aux agents de l'administration, de bénéficier d'un espace « Tā'u ārea RH » consacré à leur mobilité. En plus d'y retrouver les offres disponibles et de pouvoir candidater via la plateforme, ils auront également accès à leur fiche mobilité et le récapitulatif de leur candidature ;
- aux référents en ressources humaines, de visualiser et d'interagir sur les offres d'emplois comme sur la demande.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de valoriser les talents au sein de l'administration en leur offrant la possibilité de développer et d'appliquer leurs compétences dans de nouveaux contextes et donc de favoriser l'émergence de solutions innovantes grâce à des agents aux expériences diversifiées.

'ARAVIHI va permettre, en outre, de simplifier les procédures en matière de changement d'affectation et de faciliter la gestion des recrutements grâce à l'utilisation d'une seule et même plateforme pour les recrutements internes et externes.

Une boîte à outils composée de divers supports de formation (affiches et vidéos) sera diffusée auprès de l'ensemble des agents de l'administration dès la mise en production de la plateforme sur le site internet de la DGRH mais également sur *Honouira*.

- MEF -

### **Modification de l'arrêté CM du 27 octobre 1997 portant définition du régime des ventes hors taxes**

La procédure de la taxation manuelle des bordereaux de vente en détaxe (BVD), va être substituée par un visa, effectué par l'utilisateur, au moyen d'un horodateur, situé en zone de départ international de l'aéroport de Faa'a.

Les gains sont réels pour l'ensemble des parties concernées. L'utilisateur devient acteur de la validation du bordereau de vente en détaxe. Les agents des douanes se concentrent sur leur cœur de métier à savoir le contrôle des voyageurs et des marchandises.

Cette procédure participe de la volonté de la Polynésie française de s'inscrire dans une démarche de modernisation des diverses politiques publiques.



- MEE -

### Subventions aux établissements scolaires

Sur proposition du ministre de l'Éducation, le Conseil des ministres a octroyé des subventions de fonctionnement, pour un montant total de **68 068 170 Fcfp**, en faveur d'établissements scolaires. Les subventions sont réparties comme suit :

Établissement	Objet	Subvention
Collège de Papara	Financer les actions menées au titre du fonds social collégien et lycéen (FSCL)	3 304 100 Fcfp
Collège de Punaauia		3 500 000 Fcfp
Collège de Rangiroa		3 391 900 Fcfp
Collège de Taravao		4 943 700 Fcfp
Collège Henri-Hiro		3 683 000 Fcfp
Collège Tinomana Ebb de Teva I Uta		3 000 000 Fcfp
Lycée Diadème Te Tara O Maiao		6 745 200 Fcfp
Lycée d'Uturoa - Raiatea		4 442 700 Fcfp
Lycée hôtelier de Tahiti		4 272 800 Fcfp
Lycée Paul Gauguin		3 227 600 Fcfp
Lycée polyvalent de Taravao		5 000 000 Fcfp
Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau		4 939 600 Fcfp
Lycée professionnel de Faa'a		5 000 000 Fcfp
Lycée professionnel de Mahina		3 992 100 Fcfp
Lycée professionnel d'Uturoa - Raiatea		3 780 000 Fcfp
Lycée Tuianu Le Gayic		4 845 470 Fcfp
<b>TOTAL</b>		<b>68 068 170 Fcfp</b>

- MSP -

### Subventions aux associations

Sur proposition du ministre de la Santé, le Conseil des ministres a octroyé des subventions de fonctionnement, pour un montant total de **10 276 426 Fcfp**, en faveur d'associations agissant pour la santé de la population dans le cadre de l'appel à projets *Ora Maita'i*. Les subventions sont réparties comme suit :

Association	Objet	Subvention
Entre deux mondes	Fonctionnement général de l'association	1 683 527 Fcfp
Union du sport scolaire polynésien (USSP)	Projet " <i>Marche pour ta santé</i> "	2 800 000 Fcfp
Section sportive Tefana Taekwondo	Projet " <i>Noatu te huru o to oe matahiti e nehenehe oe e rave i te mau tu'aro ta'ato'a</i> "	750 000 Fcfp



la vai ma noa Bora Bora	Projet " <i>Manger équilibré pour bien grandir</i> "	700 000 Fcfp
Association "Tutuki e ho"	Projet " <i>Structure potagères en bois</i> "	198 786 Fcfp
Fédération d'athlétisme de Polynésie française	Projet " <i>Village santé active</i> "	500 000 Fcfp
Fédération tahitienne de tennis	Projet " <i>Tennis santé pour les administrés de la commune de Pirae</i> "	371 000 Fcfp
Association sportive et culturelle de l'UPF	Projet " <i>Aménagement d'un espace dédié à la pratique d'activités physiques accessibles gratuitement pour les étudiants et les employés</i> "	262 492 Fcfp
Te mana o te rima karaté club	Projet " <i>Optimisation de la qualité de vie par la pratique adaptée du karaté</i> "	274 980 Fcfp
Polynésie Alzheimer	Projet " <i>Formation et information 2023</i> "	500 000 Fcfp
Coopérative de l'école d'Opoa	Projet " <i>Du potager à l'assiette</i> "	976 641 Fcfp
Association "Yes we dance"	Projet " <i>Yes we dance 2023</i> "	350 000 Fcfp
Fédération polynésienne d'aviron	Projet " <i>Programme de prévention primaire dans les collèges par la Fédération - 10 kits pédagogiques</i> "	909 000 Fcfp
<b>TOTAL</b>		<b>10 276 426 Fcfp</b>

- MJP -

### Subvention aux associations

Sur proposition de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la Délinquance, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions de fonctionnement, d'un montant total de **750 000 Fcfp**, en faveur d'associations sportives. Les subventions ont été réparties comme suit :

ACTIVITE GENERALE	
Association sportive	Subvention
Rugby Club de Pirae	600 000 Fcfp
Courir en Polynésie	150 000 Fcfp
<b>TOTAL</b>	<b>750 000 Fcfp</b>